

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 90 (1945)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Informations

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

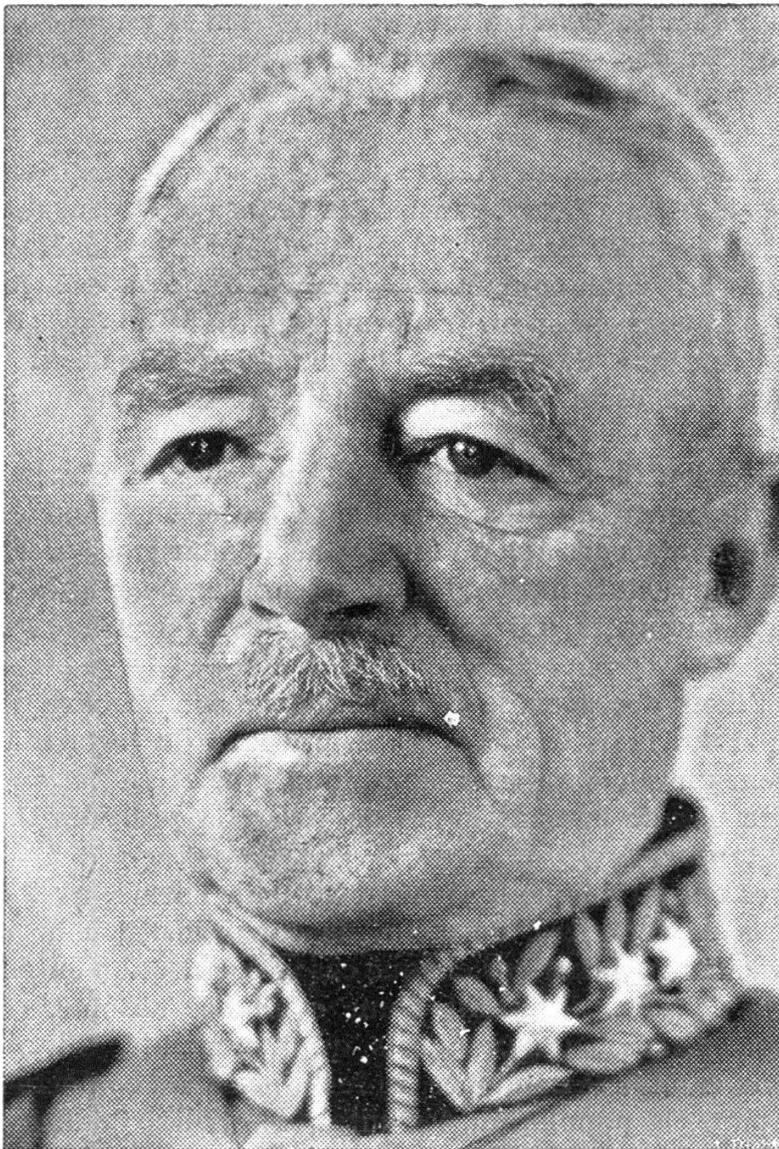
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INFORMATIONS

---

## Le départ du général Guisan

Le 20 août 1945, le Général Guisan a quitté le commandement de l'armée. Avec lui se termine non seulement une page de notre histoire militaire, mais de l'histoire suisse.



Cliché obligeamment prêté par *La Suisse*.

Il est encore trop tôt pour se faire une idée de la manière dont les générations suivantes jugeront notre attitude durant le conflit de 1939-1945 ; mais sans aucun doute le Général Guisan restera la figure dominante de cette période.

Certes les autorités civiles ont aussi leur part de mérite que nous nous plaisons à reconnaître. Cependant, pour nous soldats, les deux grandes décisions qui marquent à tout jamais cette période que nous venons de vivre furent le rapport du Rütli, le 25 juillet 1940, et la création du réduit national.

Si importantes que fussent les autres décisions prises par le commandant en chef au fur et à mesure qu'évolua la situation militaire au cours de six ans de service actif, aucune, à notre point de vue, n'égala celles que nous mentionnons ci-dessus. En effet, elles dépassaient largement le cadre purement militaire et marquèrent la personnalité du Général Guisan. Alors que de nombreux esprits chancelaient après la défaite foudroyante de la France et étaient désorientés par la puissance militaire du vainqueur d'alors, le Général Guisan, rassemblant les commandants de corps de troupes trouva les mots qui s'imposaient pour raffermir les hésitants et donner à chacun la consigne de l'avenir. La cohésion morale de l'armée était réalisée et cette dernière connaissait sa mission, sa raison d'être.

Cette décision de résister quoi qu'il advienne, exprimée si nettement et simplement au Rütli, devait se matérialiser sur le terrain sans quoi elle n'aurait été qu'une vaine démonstration. Et ce fut la création du Réduit national dont les ouvrages fortifiés resteront autant de monuments qui rappelleront notre farouche volonté de résistance.

Par ces deux décisions, le Général Guisan sut traduire non seulement en paroles mais en actes les aspirations du pays tout entier. Elles avaient un triple aspect : moral, politique et militaire et étaient la meilleure parade aux méthodes de guerre et procédés de combat alors en honneur.

D'autres ont dit ce que le Général fut pour l'armée avec ses grandes qualités de caractère, de cœur, de compréhension de l'homme. En effet, il sut se pencher sur chaque cas avec affection en se mettant à la portée de tous. Jouissant d'une confiance absolue, chacun se soumit sans discussion aux efforts qu'il demanda. S'il rassembla cet immense capital de confiance, ce fut grâce à ses contacts réguliers avec la troupe, la population, les autorités civiles. Comme il réalisa d'abord la cohésion de nos forces militaires, il sut fondre en un seul élément le pays et l'armée.

Cette armée, que notre Général quitte, est plus forte matériellement et moralement que jamais et nous sommes persuadés que la meilleure manière de prouver notre reconnaissance à notre ancien chef est de continuer de la servir suivant son esprit comme nous le fîmes sous son commandement.



Cliché obligeamment prêté par *La Tribune de Lausanne*.

## **Le nouveau chef de l'Etat-major général de l'armée**

Le canton de Neuchâtel peut s'enorgueillir actuellement de compter deux colonels commandants de corps — les colonels Jules Borel et Louis de Montmollin — et quatre colonels divisionnaires — les colonels Claude DuPasquier, Edouard Petitpierre, Gonard et Tissot — ce qui est assez exceptionnel.

Si tous sont fort connus, il convient cependant de retracer ici la carrière du colonel commandant de corps Louis de Montmollin que le Conseil fédéral, dans sa séance du 3 août, a appelé au poste de chef de l'Etat-major général avec entrée en fonction le 21 août 1945.

Le nouveau chef de l'Etat-major général est né en 1893 à La Sagne où son père était pasteur ; mais il est originaire de Neuchâtel et appartient à une famille qui, de tout temps, a joué un grand rôle dans cette ville. Après avoir été élève du gymnase de La Chaux-de-Fonds, il fut promu lieutenant en 1914. En 1928, il était major, et lieutenant-colonel en 1934. En 1938, il accédait au grade de colonel et devenait du même coup chef de l'Etat-major de la 2<sup>e</sup> division dont le commandant était alors le colonel de Diesbach. Ajoutons qu'il a fait un stage à l'Ecole de guerre de Paris où il s'est tout particulièrement distingué.

Dans le service actif, il a commandé la brigade légère 1 jusqu'en 1942, date à laquelle il fut promu colonel divisionnaire et chef d'arme de l'artillerie. Il convient d'ajouter qu'il est entré dans l'administration militaire en 1916 comme adjoint de l'administration des forts de Dailly et de Savatan, poste qu'il a quitté pour devenir officier instructeur.

Il était aussi un fidèle collaborateur de notre *Revue*, où il traitait les questions de l'artillerie. Ses articles étaient des plus appréciés.

Tous ceux qui ont servi sous ses ordres et l'ont approché sont unanimes à reconnaître ses qualités de tacticien et d'organisateur. Quant à ses qualités morales, elles sont telles que la population de Colombier a spontanément organisé en son honneur une manifestation quand fut connue sa dernière promotion. Complétons ce portrait en disant que c'est un excellent musicien et un cavalier de grande classe qui s'est distingué dans maints concours hippiques.

---